

A.R.P.E.GE.

# Artésiens sous la Terreur



*L'exemple du canton  
de Vitry-en-Artois*

Bernard Mazingue



ISBN 979-10-91738-13-2  
Dépôt légal : juin 2021  
Responsable de la publication, J.P. Arfib.  
© A.R.P.E.G.E., Arras.

# Artésiens sous la Terreur

*L'exemple du canton  
de Vitry-en-Artois*

Couverture :

« Président d'un Comité révolutionnaire, après la levée d'un *scélé* », Estampe, eau-forte, 1794-1795, (B.N.F., Gallica).

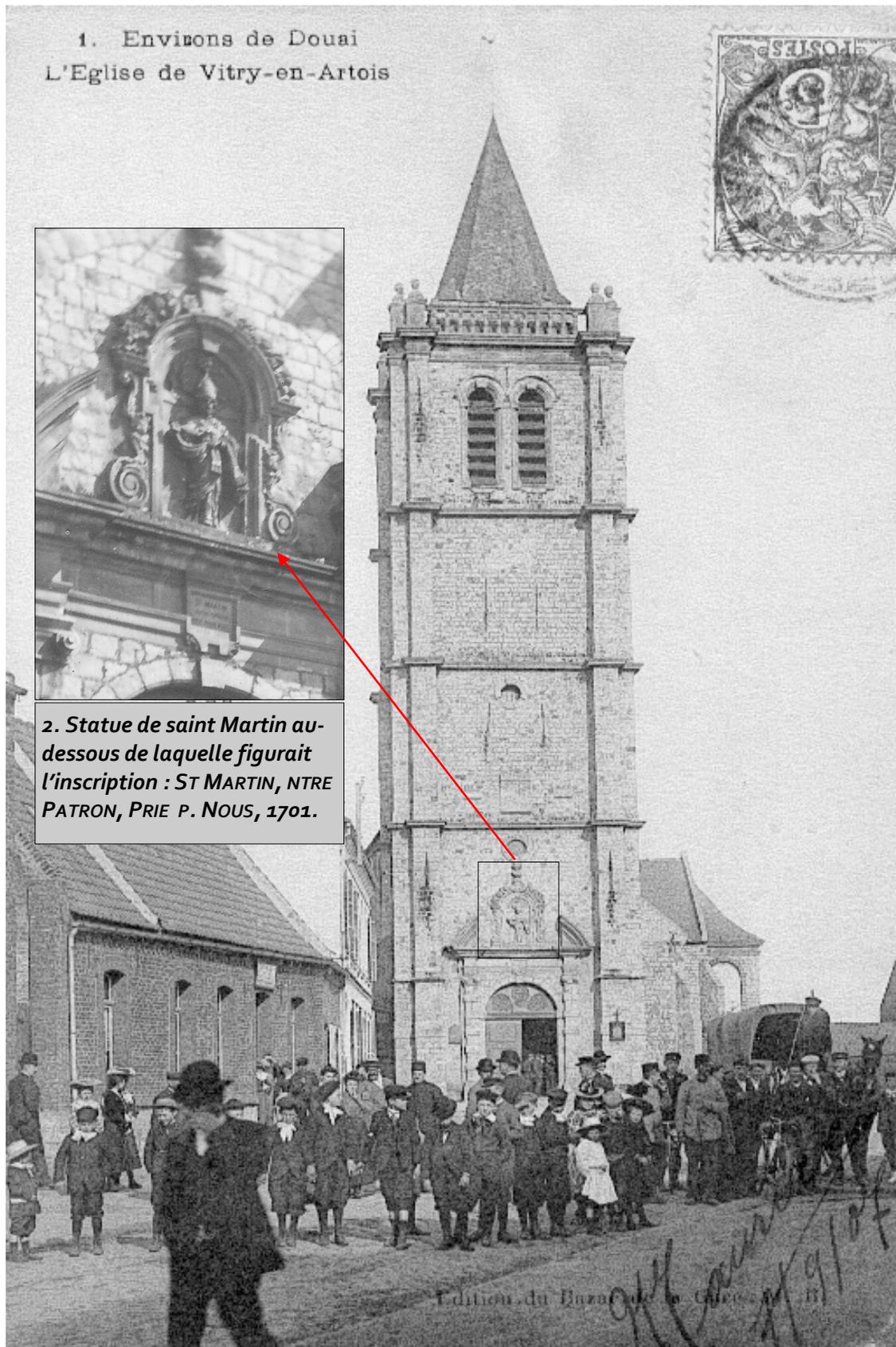
Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause est illicite ». (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

*A Ilan, Noé,  
Arthur et Paul Quinqueneau*

*En hommage  
à leurs ancêtres artésiens*

### ***Avant-propos***

*Ce récit reprend et complète une précédente brochure parue en 1987, consacrée à l'histoire de Vitry-en-Artois sous la Révolution. Il élargit cette première étude au niveau du canton qui comprenait en 1790 les communes suivantes : le chef-lieu, Vitry-en-Artois, qui intègre l'ancien village de Tréhoult, Bellonne, Brebières, Corbehem, Gouy-sous-Bellonne, Noyelles-sous-Bellonne, Sailly-en-Ostrevant et Tortequesne. Les événements relatés se déroulent sur une courte période, entre 1790 et la fin de l'an II. Ils ont profondément marqué nos ancêtres qui vécurent sous la Terreur alors que sévissait à Arras le conventionnel Joseph Le Bon.*



1. Tour de l'église de Vitry-en-Artois avant la première guerre mondiale (Coll. B. Mazingue). 2. saint Martin : détail d'une photographie prise par l'occupant 1914-1918 (Coll. P. Juillot).

Quand le 6 février 1790, les « citoyens actifs » du bourg de Vitry-en-Artois se réunissent en l'église Saint-Martin, rien ne laisse présager des événements dramatiques qui surviendront quelques années plus tard. Ce jour-là, en vertu du décret du 14 décembre 1789 de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du même mois en l'Hôtel de ville de Vitry, soixante citoyens se présentent pour former une assemblée et procéder à l'élection du Conseil général de la commune. Le procès-verbal de la dite assemblée est parvenu jusqu'à nous. Il précise :

*« Tous sont là pour le choix à faire entre eux d'un président pour présider pendant tout le temps qu'il conviendra concernant la nouvelle organisation de la municipalité ; qu'elle va incessamment se former [...] pour remplacer l'ancienne, comme aussi pour le choix entre eux d'un secrétaire et de trois scrutateurs... »*<sup>1</sup>.

Charles Deleville, Antoine Duriez et Antoine Caridroit « *tous trois des plus âgés* », sont nommés scrutateurs. Il est ensuite procédé à l'élection du président et du secrétaire. Ce n'est une surprise pour personne qu'Antoine François Joseph Hespelle, curé et doyen de Vitry, soit désigné pour présider l'assemblée. Né le 2 janvier 1739 à Neuville-Saint-Vaast, « *de Jean Noël Espel, tailleur d'habit, et d'Anne Jeanne Prouveur* »<sup>2</sup>, le prêtre veille depuis la

1. Arch. dép. Pas-de-Calais, 1 L 278, Questionnaire de 1790, canton de Vitry-en-Artois.

2. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 5 Mi R 609 / 1.

3. L'expression est de l'abbé Deramecourt : *Le clergé du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer pendant la Révolution, 1789-1802*, t.1, Arras, 1884, pp. 73, 317. (A ce propos, voir en fin de brochure, le document rédigé par Hespelle en 1790 sur ses revenus). Mauville et Tréhout, note l'auteur, étaient les deux plus petites paroisses du doyenné de Vitry et même du diocèse ; elles disposaient aussi d'un curé. L'église de Vitry était « *une grande et belle église, bâtie en grès, terminée en 1692, garnie de riches boiseries de chêne* ». La tour datait de 1729. Détruite au cours de la première guerre mondiale, il nous reste cependant plusieurs cartes postales anciennes et photographies, quelques documents manuscrits ainsi que les notes extraites de l'*Epigraphie du Pas-de-Calais*, pour donner une idée plus précise de l'édifice.

4. GODECHOT J., *Les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, P.U.F., 1951.



**Antoine Bourel, maire  
de Vitry-en-Artois (1790)**

5. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 C 1759 / 771, rôle du Vingtième, 29 juin 1762. Registre de catholicité, 5 Mi R 865 / 1 : Antoine Bourel, né à Vitry-en-Artois, le 11 août 1741, fils d'Antoine François Joseph et de Marie Madeleine Fichelle. Ses parents se sont mariés à Templeuve le 7 juillet 1739.

6. Voir : *Censiers et curés à Vitry-en-Artois*, Arras, A.R.P.E.G.E., 1996, p. 36-37. Pour la superficie, Bourel exploite à Vitry un peu plus de 91 hectares. (42,91 ares la rasière).

7. Jacques Bourel s'est marié à Arras en la paroisse Saint-Nicolas-en-l'Atre, le 28 février 1696. Il épouse Jeanne Elisabeth Bultel, parente d'Albert Louis Emmanuel Bultel, second président du Conseil provincial d'Artois, et de Nicolas

Saint-Jean 1779 sur la population d'une paroisse considérée sous l'Ancien Régime comme l'une des plus fructueuses de la région <sup>3</sup>.

Jean Joseph Laprévotte obtient les honneurs du secrétariat. Vicaire depuis quatre ans, ce dernier a quitté la cure d'Ablain-Saint-Nazaire pour celle de Vitry. Ces formalités accomplies, les citoyens se séparent fixant pour le 8 février l'élection du maire, pour le 9 celle des officiers municipaux, des notables et du procureur, représentant du roi et du contribuable lors des réunions. L'ensemble forme le Conseil général de la commune.

La loi précise que les membres de la nouvelle municipalité sont élus pour deux ans et renouvelables par moitié chaque année<sup>4</sup>. Le jour dit, trois nouveaux scrutateurs se voient désignés : Jean Martin Leroy, Guislain Raux et François Hérent. L'élection du premier maire de Vitry peut avoir lieu. Antoine François Joseph Bourel, fermier et lieutenant de Vitry, réunit sur son nom les soixante suffrages. Quel triomphe pour le fermier des religieux de l'abbaye Saint-Calixte de Cysoing ! Antoine Bourel possède de nombreuses terres ainsi qu'un moulin à vent « *à battre huile et moudre bled seulement pour son usage, baty depuis le mois d'aoust 1761* » <sup>5</sup>. Il est propriétaire d'environ 84 rasières de terres labourables et dispose d'une ferme « *contenant cent trente rasières ou environ de terres à labour, la grosse dîme du village, une partie de terrage avec le droit de pêche depuis le coin du pignon de la grange jusqu'aux planches de Tréhout, au rendage annuel de 5 000 livres argent de France* » <sup>6</sup>. Son père fut en son temps échevin chef à Vitry, fermier et bailli des dits religieux, comme l'était avant lui son grand-père, Jacques Bourel <sup>7</sup>. Il s'agit maintenant d'élire cinq officiers municipaux. Deux tours sont nécessaires pour installer en premier lieu Damase Demarquilly, qui obtient